



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamoudzou, le 3 mars 2017

Lancement de l'Appel à projet 7.2.1 « Investissements dans la gestion des eaux pluviales et la sécurisation des voiries »

Dans le cadre du Programme de développement rural (PDR) 2014-2020 qui met en œuvre le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) à Mayotte, un nouvel appel à projets est lancé.

Le dispositif « Investissements dans la gestion des eaux pluviales et la sécurisation des voiries » du PDR Mayotte vise à financer :

- La création ou l'optimisation des ouvrages de gestion des eaux pluviales pour éviter les débordements sur la voirie et l'espace des piétons ;
- La création d'ouvrages de sécurisation des piétons à proximité des lieux fréquentés par le public.

Il ne finance pas la voirie communale ou rurale.

L'objectif est d'aller vers un développement plus équilibré du territoire mahorais qui s'intègre dans une stratégie à l'échelle communale ou inter-communale. Les projets contribuent également à la réduction des risques naturels.

Les bénéficiaires de cette mesure sont les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

La date limite de dépôt des projets est fixée au 2 mai 2017 à 16 heures (heure de Mayotte).

Les documents relatifs à l'appel à projet et les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être consultés à la DAAF de Mayotte, Service Europe et Programmation.

Adresse : Rue Mariazé, 97 600 Mamoudzou,

Courriel : service.europe.daaf976@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 02.69.61.12.13

Ainsi que sur Internet :

- <http://daf.mayotte.agriculture.gouv.fr/Programme-de-Developpement-Rural>
- <http://www.mayotte.pref.gouv.fr/Annonces-avis/Appels-a-projets/2017>

Plus d'informations :

L'appel à projets est publié sur le site www.europe-a-mayotte.fr

Facebook : Préfet de Mayotte (organisme gouvernemental)

Twitter : [/twitter.com/Prefet976](https://twitter.com/Prefet976)